



Erasmus+ Programme (ERASMUS)

Application Form

Technical Description (Part B)

Erasmus Charter for Higher Education (ECHE) 2021-2027

Version 1.0
15 April 2021

Disclaimer

This document is aimed at informing applicants. It serves only as an example. The actual web forms and templates are provided in the Funding & Tenders Portal Submission System (and may contain certain differences). The applications (including annexes and supporting documents) must be prepared and submitted online via the Portal.



IMPORTANT NOTICE

What is the Application Form?

The Application Form is the template for EU grants applications; it must be submitted via the EU Funding & Tenders Portal before the call deadline.

The Form consists of 2 parts:.

- Part A contains structured administrative information
- Part B is a narrative technical description of the project.

Part A is generated by the IT system. It is based on the information which you enter into the Portal Submission System screens.

Part B needs to be uploaded as PDF (+ Annexes) in the Submission System. The templates to use are available there.


How to prepare and submit it?


The Application Form must be prepared by the Consortium and submitted by a Representative. Once submitted, you will receive a confirmation.

Character and page limits:

- page limit **25** pages
- supporting documents can be provided as an annex and do not count towards the page limit
- minimum font size — Arial 9 points
- page size: A4
- margins (top, bottom, left and right): at least 15 mm (not including headers & footers).

Please abide by the formatting rules. They are **NOT** a target! Keep your text as concise as possible. Do not use hyperlinks to show information that is an essential part of your application.

 If you attempt to upload an application that exceeds the specified limit, you will receive an automatic warning asking you to shorten and re-upload your application. For applications that are not shortened, the excess pages will be made invisible and thus disregarded by the evaluators.

 **Please do NOT delete any instructions in the document. The overall page-limit has been raised to ensure equal treatment of all applicants.**

APPLICATION FORM (PART B)**COVER PAGE**

Part B of the Application Form must be downloaded from the Portal Submission System, completed and then assembled and re-uploaded as PDF in the system.

Note: Please take due account of the call conditions published on the Portal. Pay particular attention to the award criteria; they explain how the application will be evaluated.

PROJECT	
Project acronym:	ECHE IFNB
Project title:	Candidature à la Charte ECHE IFNB
Coordinator contact:	Marion LAURENT IFNB

PARTICIPANTS				
<i>Please use the same numbering as in Part A of the Application Form.</i>				
Number	Role	Name	Short name	Country
1	COO	BARTHOLOME	Cécile	FRANCE

TABLE OF CONTENTS

APPLICATION FORM (PART B)	3
COVER PAGE	3
HEI PROFILE.....	3
1. ERASMUS POLICY STATEMENT (EPS)	6
2. ORGANISATION AND MANAGEMENT	9
2.1 General organisation and management	9
2.2 Quality assurance and monitoring and evaluation strategy.....	10
2.3 Communication and visibility	11
3. IMPLEMENTATION OF THE ECHE CHARTER PRINCIPLES	11
3.1 ECHE fundamental principles	11
3.2 Mobility activities	15
3.3 Cooperation projects.....	19
4. DECLARATIONS.....	20
ANNEXES.....	21

HEI PROFILE

General profile <i>(n/a for Topic 1)</i>
Number of students
<i>Count students enrolled in all higher education degree programmes offered by your institution (data from official HEI</i>

<i>register).</i>	
Short cycle	0
1 st Cycle (e.g. Bachelor):	400
2 nd Cycle (e.g. Master):	0
3 rd Cycle (e.g. PhD):	0
Number of staff	
<i>Count staff (equivalent full-time) involved in your higher education degree programmes.</i>	
Teaching staff:	18.78
Administrative staff:	5.5
Number of degree courses	
<i>Count the study programmes in higher education you offer.</i>	
Short cycle	0
1 st Cycle (e.g. Bachelor):	1
2 nd Cycle (e.g. Master):	0
3 rd Cycle (e.g. PhD):	0

Participation in EU and international student mobility programmes (ongoing academic year)	
Credit mobility students	
<i>Count any student mobility programme between 2 and 12 months (Erasmus+ Programme or any other programmes/schemes).</i>	
Note:	
<i>Erasmus+ Programme countries are: EU Member States and EEA and associated countries (see Erasmus+ associated countries).</i>	
<i>Erasmus+ Partner countries are listed in the Erasmus+ Programme Guide.</i>	
Étudiants en mobilité de crédit	
Comptez tout programme de mobilité des étudiants entre 2 et 12 mois (programme Erasmus+ ou tout autre programme/régime).	
Remarque :	
Les pays du programme Erasmus+ sont : Les États membres de l'UE et les pays de l'EEE et les pays associés (voir pays associés Erasmus+).	
Les pays partenaires Erasmus+ sont énumérés dans le guide du programme Erasmus+.	
Study mobility	
Number of outbound students to Programme countries:	0
Number of outbound students to Partner countries:	0
Number of incoming students from Programme countries:	0
Number of incoming from Partner countries:	0

Traineeships	
Number of outbound students to Programme countries:	0
Number of outbound students to Partner countries:	0
International degree students	
<i>Count students with foreign nationality enrolled for a full degree programme and/or students having completed a degree previously at a foreign institution.</i>	
Number of foreign degree students from Programme countries:	0
Number of foreign degree students from Partner countries:	0
Number of students enrolled in double/multiple/joint degrees	
<i>Count local students (having the nationality of the country) and international students (of foreign nationality/with previous foreign degree) enrolled in double/multiple/joint degrees.</i>	
Number of local students enrolled in double/multiple/joint degrees:	0
Number of international students enrolled in double/multiple/joint degrees:	0

Participation in EU staff mobility programmes (ongoing academic year)	
Academic staff	
<i>Count all types of higher education staff mobility for teaching and training purposes between 2 days and 2 months (Erasmus+ Programme only).</i>	
Number of outbound staff to Programme countries:	0
Number of outbound staff to Partner countries:	0
Number of incoming staff from Programme countries:	0
Number of incoming staff from Partner countries:	0

Participation in EU and international cooperation activities (ongoing academic year)	
Cooperation, consortia and networks in education and research	
<i>Count inter-institutional agreements, cooperation agreements, consortium agreements with higher education institutions.</i>	
Number of Erasmus+ inter-institutional agreements:	0
Number of other cooperation agreements (e.g. Memorandum of Understanding) with HEIs from Programme countries (including membership in higher education mobility consortia, if any):	0
Number of other cooperation agreements (e.g. Memorandum of Understanding) with HEIs from Partner countries:	0
Total number of consortium agreements for double/multiple/joint degrees involving Programme countries:	0

Total number of consortium agreements for double/multiple/joint degrees involving Partner countries:	0
--	---

Participation in EU and international education and training projects (ongoing academic year)	
<i>Count training projects with contracts running in 2019-2020 (Erasmus+ and others).</i>	
Number of projects as coordinator:	2
Number of projects as partner:	0

Staff working for Erasmus+ programme activities	
<i>Count administrative staff (equivalent full-time) engaged your international office and working on Erasmus+ Programme activities. Comptez le personnel administratif (équivalent temps plein) engagé dans votre bureau international et travaillant sur les activités du programme Erasmus+.</i>	
Number of projects as coordinator:	3
Number of projects as partner:	0

1. ERASMUS POLICY STATEMENT (EPS)

ERASMUS POLICY STATEMENT
<p>Participation in Erasmus+</p> <p><i>Describe how you plan to participate in Erasmus+ actions in the future. Explain how they will be implemented in practice at your institution.</i></p> <p><i>Note: The following types of Erasmus+ activities are open to HEIs:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Key Action 1 (KA1) - Learning mobility of individuals:</i> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Mobility project for higher education students and staff</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Student mobility for studies</i> ○ <i>Student mobility for traineeships</i> ○ <i>Staff mobility for teaching</i> ○ <i>Staff mobility for training</i> ○ <i>Blended intensive programmes</i> • <i>Key Action 2 (KA2) - Cooperation among organisations and institutions:</i> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Partnerships for Cooperation</i> • <i>Partnerships for Excellence – European Universities</i> • <i>Partnerships for Excellence - Erasmus Mundus Joint Master Degrees</i> • <i>Partnerships for Innovation</i> • <i>Alliances for Innovation</i> • <i>Key Action 3 (KA3) - Support to policy development and cooperation.</i> • <i>Jean Monnet Actions</i> <p>Strategy, objectives and impact</p> <p><i>What would you like to achieve by participating in the Erasmus+ Programme? Which are the policy objectives you intend to pursue? Describe how the participation fits into your institutional, internationalisation and modernisation strategies.</i></p> <p><i>What is the envisaged impact of the participation on your institution? Explain how you expect the participation to contribute towards achieving the objectives of your institutional strategy. Explain how it will contribute to making your institution more modern and more international. Explain how you expect the participation to contribute to the goal of building a European Education Area.</i></p>

Note: The objectives should be clear, measurable, realistic and achievable.

Indicators

For each objective, define appropriate indicators for measuring achievement (e.g. mobility targets for student/staff mobility, quality of the implementation, support for participants on mobility, increased involvement in cooperation projects, sustainability/long-term impact of projects, etc.). Link the targets to a timeline.

⚠ *If you change your activities or objectives, please don't forget to update the EPS on your website and inform your Erasmus+ National Agency.*

L'Institut de Formation Nightingale Bagatelle (IFNB), qui comprend un institut en Soins Infirmiers (IFSI), souhaite intégrer le programme européen ERASMUS + afin de participer à la mobilité des étudiants et des enseignants de l'enseignement supérieur à des fins d'apprentissage et de formation.

Nous souhaitons nous inscrire dans un premier temps dans une action clé 1 (KA1) - Mobilité des personnes à des fins d'apprentissage. Notre projet, compte tenu des différences de référentiels / programmes de formation, concernera des mobilités à des fins de stage.

Dans le cadre d'Erasmus +, l'institut proposera dans un premier temps à des étudiants de troisième année (L3 Semestre 5 ou 6) en formation initiale des séquences de stages européens en structure de soins pour des durées de 7 à 10 semaines consécutives.

Notre objectif est de développer des partenariats avec la Suède et l'Espagne, sachant que le partenariat avec la Belgique sera mobilisé à nouveau.

Nous souhaitons mettre en place la mobilité entrante et sortante pour les étudiants, mais aussi pour les enseignants. La proposition de séminaires pédagogiques co-construits avec nos partenaires participera aux partages et à l'amélioration des pratiques dans la pédagogie des soins infirmiers et de la santé. Notre volonté de nous inscrire dans la mobilité européenne s'appuie également sur le partage des valeurs communes et du respect de tous, qui nécessite d'apprendre à se connaître mutuellement. Dans un contexte européen en mouvement, il est important pour les étudiants de pouvoir découvrir les possibilités de mobilité européenne.

Les référents « mobilité » (le coordinateur pédagogique et un formateur permanent de l'IFSI) iront à la rencontre des partenaires en amont des mobilités des étudiants, ils pourront proposer des actions de formation et des séminaires en partenariat avec les équipes pédagogiques du pays d'accueil.

Par la suite, lorsque les partenariats seront consolidés, l'IFSI pourra envisager une coopération en matière d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques dans le cadre des alliances de la connaissance entre les établissements d'enseignement supérieur.

Il nous apparaît important d'ouvrir des perspectives internationales dans le domaine des soins, de la santé publique et de la promotion de la santé. La découverte d'autres systèmes de santé et d'apprentissage permettra de questionner nos propres pratiques. Tout au long de la formation, nos étudiants sont sensibilisés à la perception et compréhension des particularités de chaque personne, les rencontres avec les personnes « culturellement autre » ne pourront que renforcer cette compétence.

L'obtention de la Charte Erasmus + 2021 -2027 permettra à notre IFSI de poursuivre et pérenniser la mobilité internationale. En effet, les expériences de mobilité internationale (Afrique / Europe) déjà pratiquées depuis plusieurs années ont démontré qu'elles contribuent à favoriser l'insertion professionnelle, développer des aptitudes sociales dans un contexte interculturel (compétences relationnelles, tolérance, sens des responsabilités), maîtriser les langues étrangères, favoriser l'épanouissement de la personne (autonomie, ouverture d'esprit). Ces compétences sont constitutives de la profession d'infirmière et leur développement est fondamental en formation.

Strategy, objectives and impact

La construction de notre institut grâce au soutien des nurses américaines en 1922 a inscrit dans notre identité les échanges internationaux, qui se sont maintenus au fil des années. Les étudiants de 3ème année peuvent déjà motiver un projet de mobilité hors métropole (Togo, Madagascar, Belgique...). L'intégration de notre institut dans le programme Erasmus + permettra de valoriser nos actions européennes et internationales, et d'aider les étudiants dans le financement de leur projet. Une équipe mobilité, constituée du coordinateur pédagogique et d'un formateur permanent de l'IFSI, existe déjà.

Notre action Erasmus + ciblerait donc toujours les étudiants de 3ème année, dont la maturité (personnelle et professionnelle) pourra leur permettre d'appréhender l'éloignement et le changement de culture.

Les objectifs pour les étudiants en mobilités sortantes sont :

- Développer des compétences transversales telles que la gestion de projet et l'autonomie.
- Acquérir de nouvelles compétences : capacité à s'adapter à de nouvelles cultures, nouveau mode de vie ; une vision différente de la santé.
- Aborder la santé-publique dans un environnement culturel différent (Causes, facteurs favorisants, moyens de préventions...etc.) pouvant aider à une meilleure prise en charge des populations migrantes vivant en Europe.
- Développer la capacité à pouvoir travailler dans des environnements internationaux

Le choix s'orientera vers des structures de soins où l'étudiant pourra faire un stage qui correspond à ses besoins d'acquisitions d'actes, d'activités et de compétences, où l'accompagnement pédagogique permettra un accueil individualisé et où le maître de stage se portera garant de la mise à disposition des ressources, notamment la présence de professionnels qualifiés et des activités permettant un réel apprentissage. Les pays ou les villes seront déterminés en fonction des projets des personnes candidates pour une mobilité Erasmus +, en fonction des créations de partenariats avec les établissements de soins.

Ces projets permettront à l'IFSI de développer un réseau de partenaires européens constitué de structures de soins et d'instituts de formation.

Dans le souhait d'impulser une dynamique d'internationalisation et de modernisation de son projet, l'institut proposera à des formateurs de l'établissement la possibilité d'entreprendre une expérience professionnelle dans un pays de la communauté européenne.

Les objectifs pour les formateurs en mobilités sont de :

- Découvrir de nouvelles approches pédagogiques dans un contexte culturel différent.
- Développer un réseau permettant une collaboration internationale.
- Comprendre le fonctionnement des apprentissages et de la formation de l'établissement partenaire.
- Co-construire un projet partagé pour faciliter les mobilités entrantes et sortantes.

Dans un second temps, l'IFSI organisera des mobilités entrantes stage pour des étudiants issus de pays de la communauté européenne. Ce projet sera possible grâce au partenariat avec l'établissement de santé de rattachement. Ce projet s'appuiera sur l'organisation actuelle concernant les stages pour les étudiants en soins infirmiers de notre institut de formation.

Les candidatures seront étudiées par les référents mobilité et les référents de l'établissement d'accueil. Les mobilités entrantes stage concerneront des stages de 5 à 10 semaines au semestre 5.

Le projet Erasmus pour les mobilités sortantes stage étudiants est présenté au semestre 1 (L1) pour un départ envisagé au semestre 5 ou 6 (L3). L'information est réactivée au semestre 3 (L2) au mois de septembre N-1.

Cette organisation permet à l'étudiant de mûrir son projet, d'acquérir les compétences professionnelles et de développer les connaissances linguistiques nécessaires à la consolidation de son projet de mobilité.

D'octobre à janvier de l'année N-1 et N, l'étudiant a un temps de réflexion sur l'éventualité d'un départ avec son référent pédagogique. Les personnes intéressées doivent se faire connaître par le formateur référent pédagogique qui transmettra l'information aux référents mobilité Erasmus +.

En mars de l'année N, les fiches de candidature de tous les étudiants intéressés par une mobilité sortante sont étudiées par l'équipe mobilité et les référents de suivis pédagogiques.

Pour rendre ces actions possibles, nous prévoyons de développer notre dispositif de mobilité internationale pour les étudiants selon le calendrier suivant :

Juillet 2023 – juin 2024 : recherche de partenariats avec au minimum 2 instituts de formations en Soins Infirmiers en Europe et/ou dans le monde et au minimum deux établissements de santé

2024 -2025 : élaborations des partenariats, visites et échanges pour définir les modalités pédagogiques et opérationnelles des actions de mobilités.

A partir de 2025 : mise en oeuvre de la mobilité.

Indicators

Nous établirons des indicateurs quantitatifs et qualitatifs, dans l'objectif d'améliorer nos actions mobilités et d'envisager le développement d'autres actions.

D'un point de vue quantitatif, les indicateurs sont les suivants :

- Partenariat : nombre d'IFSI européens en collaboration / nombre de projets d'apprentissage co-construits.
- Mobilité des étudiants : nombre d'étudiants demandant une mobilité / nombre d'étudiant ayant finalisé le dossier de mobilité Erasmus + / nombre de mobilité étudiante sortante / nombre de mobilité entrante / taux de diplomation post mobilité.
- Mobilité des Formateurs : nombre de demande de mobilité / nombre d'actions de formation réalisées en Europe / nombre de Formateurs souhaitant venir réaliser une action de formation à l'IFNB.

D'un point de vue qualitatif, les indicateurs sont les suivants :

- Partenariat : qualité de la relation avec le partenaire, qualité des échanges avec le partenaire
- Mobilité des étudiants : satisfaction des étudiants partis en mobilité, qualité de l'évaluation des étudiants partis en mobilité, satisfaction des étudiants accueillis en mobilité entrante
- Mobilité des Formateurs : qualité de l'accueil du formateur / satisfaction des étudiants ayant reçu une action de formation

2. ORGANISATION AND MANAGEMENT

2.1 General organisation and management

General organisation and management *(n/a for Topic 1)*

Describe the administrative and academic structures and resources at your institution for organising and implementing the Erasmus+ Programme activities.

Provide a detailed description of how tasks and responsibilities are divided among staff, with regard to both administrative and academic decision-making processes.

Provide the web link with contact details of your institution's international office (or equivalent) dealing with implementing and organising Erasmus+ Programme activities.

L'IFNB trouve son identité dans :

- Son appartenance à la Fondation « Maison de Santé Protestante de Bordeaux Bagatelle », reconnue d'utilité publique.
- Sa dimension humaine et conviviale.
- Une pédagogie centrée sur l'étudiant favorisant le développement personnel et professionnel avec des projets pédagogiques évolutifs prenant en compte les besoins et demandes de formation des étudiants.
- Des méthodes pédagogiques variées qui privilégient les interventions en petits groupes facilitant ainsi la circulation des savoirs, l'expression, la réflexion et l'analyse professionnelle.
- Une professionnalisation ainsi qu'une approche plurielle et transversale des enseignements dans le but de former des soignants compétents et adaptés aux différents secteurs d'exercice professionnel.
- Un partenariat efficace avec de nombreux établissements sanitaires et médico-sociaux permet des stages très diversifiés, situés le plus souvent sur Bordeaux Métropole.

Notre institut offre la possibilité de réaliser sa formation en apprentissage en collaboration avec les Centre de Formation par l'Apprentissage (CFA) partenaires.

Un maintien des valeurs humanistes tant au niveau des pratiques de soins qu'au niveau de l'accompagnement pédagogique

Un foyer d'hébergement est réservé aux étudiants (50 chambres individuelles au 2e et 3e étage du bâtiment).

L'IFNB dispose de ressources pour mettre en oeuvre le programme Erasmus +.

La mise en place du programme est pilotée par la Direction de l'institut, assistée par la coordinatrice pédagogique. Le projet est validé par la direction et soumis ensuite à l'Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut.

Le projet est également porté par l'établissement sanitaire support (Fondation Bagatelle). Ce dernier mettra à disposition le service de contrôle de gestion comptabilité qui permettra une gestion financière optimale. De plus, le support informatique et communication de l'établissement support sera également en appui pour faciliter la communication et la gestion des différents supports numériques inhérents à des projets européens.

Concernant la prise de décision par rapport au projet mobilité, un procédure "projet mobilité" existe déjà ainsi que des référents mobilités, qui sont le coordinateur pédagogique et un formateur permanent de l'IFSI. La procédure sera mise à jour en fonction du calendrier défini par la ou les actions de mobilités. Un temps enseignant est déjà prescrit pour l'étude et le suivi des actions de mobilités. L'équipe pédagogique, et plus particulièrement le formateur de suivi pédagogique ainsi que l'équipe de coordination d'année sont consultées avant toute décision pour un avis de pertinence pédagogique des projets mobilités. La gestion administrative est comprise dans le travail du secrétariat, deux secrétaires s'occupent de la gestion de l'IFNB dont une plus particulièrement sur la gestion des stages. Un documentaliste est également présent et peut s'occuper de la gestion documentaire de la mobilité.

Pour la communication, l'IFNB dispose :

- d'un site internet [L'offre de formation - Maison de Santé Protestante de Bordeaux-Bagatelle \(mspb.com\)](http://L'offre de formation - Maison de Santé Protestante de Bordeaux-Bagatelle (mspb.com)), une section Erasmus + sera élaborée.
- D'une page LinkedIn Bagatelle - Maison de Santé Protestante Bagatelle | LinkedIn
- D'une plateforme Moodle régionale Nouvelle Aquitaine E-Notitia

L'Université de Bordeaux avec lequel est conventionné l'IFNB dispose d'un service support ([Mobilité étudiante - Université de Bordeaux \(u-bordeaux.fr\)](http://Mobilité étudiante - Université de Bordeaux (u-bordeaux.fr))) dont les étudiants entrants et sortants pourront bénéficier pour leurs mobilités.

De plus, la Région Nouvelle Aquitaine, financeur de la formation en Soins Infirmiers, dispose d'un service de soutien à la mobilité internationale et sera une fonction support pour les étudiants souhaitant partir en mobilité.

2.2 Quality assurance and monitoring and evaluation strategy

Quality assurance and monitoring and evaluation strategy (n/a for Topic 1)

Describe the methods to ensure good quality, monitoring, planning and control.

Describe the evaluation methods and indicators (quantitative and qualitative) to monitor and verify the outreach and coverage of your activities.

L'IFNB a bénéficié de la qualité **certification qualité des organismes de formation** : Qualiopi

Trois points forts ont été mis en avant lors de la certification initiale Qualiopi : le site internet, les outils de la Formation Continue (mallette du formateur et charte) ainsi que l'accueil et la prise en charge des personnes en situation de handicap

Des tableaux de bords de suivi seront établis pour suivre le nombre de mobilité entrante et sortante.

A chaque fin de semestre, des questionnaires de satisfactions sont créés sur notre plateforme Moodle Régionale permettant de mesurer la satisfaction des étudiants concernant les Unités d'enseignements et les stages cliniques. Le programme Erasmus + bénéficiera de ce questionnaire. De plus, le suivi pédagogique régulier et rapproché que nous réalisons avec les étudiants permettra de mesurer la satisfaction et la plus value des étudiants à partir en mobilité.

2.3 Communication and visibility

Communication and visibility

*Describe the communication strategy for promoting the Erasmus+ programme and your activities.
Clarify how you will reach the target groups and explain the choice of the dissemination channels.
Provide the web link where you will host the EPS and the ECHE Charter.*

Le projet Erasmus pour les mobilités sortantes stage étudiants sera présenté au semestre 1 (L1) pour un départ envisagé au semestre 5 ou 6 (L3). L'information sera réactivée au semestre 3 (L2) au mois de septembre N-1.

Ce laps de temps permet à l'étudiant d'acquérir les compétences professionnelles nécessaires et les connaissances linguistiques et de construire son projet de mobilité.

D'octobre à janvier, l'étudiant a un temps de réflexion sur l'éventualité d'un départ avec son référent pédagogique. Les personnes intéressées doivent se faire connaître par le formateur référent pédagogique qui transmettra l'information aux référents mobilité Erasmus.

En mars de l'année N, les fiches de candidature de tous les étudiants intéressés par une mobilité sortante sont étudiées par le référents mobilité et la direction.

Toutes les informations concernant le programme, ainsi que la Charte, figureront sur le site de l'IFNB ([L'offre de formation - Maison de Santé Protestante de Bordeaux-Bagatelle \(mispb.com\)](http://mispb.com)) où une page dédiée sera créée avec l'équipe de communication. Les informations seront aussi données sur la plateforme de sélection pour entrer à l'IFSI : ParcoursSup. Cette plateforme permet aux futurs candidats avant d'entrer à l'IFSI de visualiser les ressources dont disposent l'institut pour orienter leurs choix d'établissement.

Enfin, afin d'encourager la mobilité entrante, les informations publiées sur le site internet de l'IFNB seront traduites en anglais.

3. IMPLEMENTATION OF THE ECHE CHARTER PRINCIPLES

3.1 ECHE fundamental principles

ECHE fundamental principles

Non-discrimination, transparency and inclusion

Explain the measures taken in your institution to respect the principles of non-discrimination, transparency and inclusion of students and staff.

Describe how your institution ensures full and equitable access to participants from all backgrounds, paying particular attention to the inclusion of those with fewer opportunities.

Note: More information on the ECHE Charter principles can be found in the [ECHE Guidelines](#).

L'IFNB accueille sans distinction tout étudiant et professionnel qui a réussi les différentes étapes de sélection.

Les valeurs de l'équipe pédagogique sont :

- l'humanisme reconnaissant l'autre dans sa singularité et dans sa globalité, plaçant l'homme au cœur de ses préoccupations, conscient de sa vulnérabilité et de sa richesse ;

- le respect de cet autre et de sa dignité : le respect étant « une valeur qui permet à l'homme de pouvoir reconnaître, accepter, apprécier et mettre en valeur les qualités d'autrui et de ses droits. »¹ ;
- l'engagement dans l'action et la rencontre
- l'autonomie : « l'autonomie, c'est construire un projet d'action et gérer la réalisation de ce projet au sein d'une structure qui définit les contraintes globales et apporte une aide lorsqu'elle est nécessaire. Etre autonome, c'est savoir se fixer des objectifs que l'on peut atteindre et gérer son temps et ses activités en fonction de ces objectifs au sein d'un ensemble plus grand qui détermine ce qui est possible et ce qui ne l'est pas. »² ;
- le sens critique en tant que posture réflexive et regard distancié participant à la construction de leur posture professionnelle ;
- la responsabilité : obligation de répondre de ses actions ou de celles des autres, d'être garant de quelque chose.

Ces valeurs participent à une conception de l'étudiant, du formateur et de la formation. Elles sont le fondement de la philosophie et des principes pédagogiques mis en œuvre dans notre institut.

Le formateur a une posture d'accompagnateur de l'étudiant dans la construction de ses compétences et de son identité professionnelle, quelque soit sa situation personnelle, sur le plan pédagogique, social, économique et culturel. Cela implique une capacité à créer un environnement propice à la réflexion, à la réflexivité par la création d'un espace d'autonomie dans un cadre défini et sécurisant. Il incitera l'étudiant à développer un esprit critique, constructeur par le développement de l'analyse et du questionnement des pratiques, afin de pouvoir développer son positionnement professionnel.

Le formateur tient compte de la singularité de l'étudiant dans cet accompagnement, attentif au parcours de l'étudiant tant en stage qu'à l'institut. Pour cela il favorise l'établissement d'une relation pédagogique respectueuse et attentive, à travers des temps de rencontre chaque semestre et plus si nécessaire, s'engageant à accompagner l'étudiant dans le développement de ses potentialités.

Cet accompagnement sera le même dans le cadre du programme Erasmus +.

Au cours du semestre 1, le tutorat entre pair est accompagné pour que les étudiants puissent se soutenir et s'entraider dès le début de la formation. Ce tutorat est tout d'abord encadré par les formateurs puis petit à petit les étudiants créent leur propre réseau de soutien. Parallèlement et tout au long de la 1ère année, un dispositif de remédiation en mathématique est mise en place pour accompagner les étudiants ayant des difficultés pour le raisonnement mathématique.

L'IFSI dispose de deux référents handicap, formateurs identifiés, qui sont les interlocuteurs privilégiés de l'équipe administrative, pédagogique, et des stagiaires ou futurs stagiaires pour les dispositifs d'accueil, d'orientation et d'accompagnement au parcours de formation des personnes en situation de handicap. Le référent handicap peut détecter une situation délicate nécessitant des adaptations pédagogiques pour le parcours de l'apprenant (soutien, adaptation des temps de formation, aménagements techniques, assistance...). Il assure le rôle de relais avec les partenaires et coordonne les actions relatives au parcours des personnes en situation de handicap au sein du centre de formation.

Le référent handicap assure le suivi des stagiaires en situation de handicap.

Pour rappel, l'accueil et la prise en charge des personnes en situation de handicap a été retenu comme point fort de notre institut lors de la certification Qualiopi.

¹ Lesdefinitions.fr/respect

² H.Portine, « L'autonomie de l'apprenant en question » <https://journals.openedition.org/alsic/1466?file=1>

ECTS credits (n/a for Topic 1)

Explain your institution's methodology for allocating ECTS credits to different courses. If are not yet using the ECTS credit system, please explain why this is the case.

Note: More information on ECTS can be found in the ECTS Users' Guide.

La modernisation des études infirmières en France s'ancre dans les Accords de Bologne (1999). L'objectif (Olliver & al, 2012) est de construire un espace européen de l'enseignement supérieur en harmonisant les diplômes et en favorisant la mobilité des professionnels afin de répondre à l'évolution des besoins en santé de la population. C'est ainsi que la réingénierie de la formation en soins infirmiers a été initiée en 2009.

La formation se déroule sur 3 années, et se décompose en 6 semestres de 20 semaines représentant un total de 4200 heures. Pendant 3 ans la formation alterne entre théorie et clinique représentant chacune 2100 heures auxquelles s'ajoutent 900 heures de travail personnel complémentaire, soit un total de 5100 heures. Au terme de la formation, le diplôme atteste de l'acquisition des dix compétences requises et garantit que le professionnel formé puisse répondre à l'exigence de qualité des soins et de sécurité du patient.

Le référentiel de formation du diplôme d'état d'infirmier est constitué de 36 matières de formation, réparties dans 59 unités d'enseignement pour permettre une progression pédagogique cohérente. Certaines se retrouvent sur plusieurs semestres amenant aux 59 UE. Chaque unité d'enseignement, dont les stages, donne lieu à une évaluation et à l'attribution de crédits d'«European Credits Transfert System » (ECTS). Le diplôme d'Etat d'infirmier nécessite l'obtention de 180 ECTS (30 crédits par semestre).

Ce parcours en alternance permet à l'étudiant d'acquérir les 10 compétences infirmières déclinées à partir du référentiel d'activités issu de la fiche métier d'infirmier. Le référentiel de formation a pour objectif d'amener « l'étudiant à devenir un praticien autonome, responsable et réflexif » c'est-à-dire capable d'analyser des situations, de prendre des décisions adaptées pour prendre en soin un groupe de patients dans une dimension interdisciplinaire.

European Student Card and Erasmus+ App

Explain the measures to implement the European Student Card Initiative and promote the Erasmus+ mobile App to students.

Please refer to the timeline for the European Student Card Initiative on the [Europa website](#).

Les étudiants accueillis à l'IFNB utilisent les outils numériques au cours de la formation. Un référent numérique existe sur la structure, il a 30% de son temps dédié. Il est notamment le référent de la plateforme Moodle régionale E-Notitia pour les étudiants et pour les formateurs, il assure et trace une veille Numérique et il expérimente des outils. La mise en place de la Carte étudiante Européenne et de l'application mobile ERASMUS + sera présentée aux étudiants afin de favoriser la mobilité par le référent numérique en s'appuyant sur les différents outils et plateformes disponibles à l'IFNB. Nous mettrons à disposition toutes les informations utiles concernant notre institut et les établissements partenaires Erasmus + (offre de stage, modalités d'accompagnement pédagogique et éléments d'organisation pratique etc.) sur ces mêmes plateformes.

Les référents mobilités Erasmus + se chargeront dans la suite logique du référent numérique de promouvoir l'application Erasmus + et d'être dans une démarche de dématérialisation des documents (convention inter institutions et les contrats pédagogiques) dès la mise en œuvre du programme. Notre logiciel actuel permet déjà une dématérialisation des notes, des conventions de stages et des plannings de formations.

Environmentally friendly practices

Explain how your institution will implement and promote environmentally friendly practices in the context of Erasmus+ programme activities.

L'IFNB bénéficie de la fonction support de la Fondation « Maison de Santé Protestante de Bordeaux Bagatelle » qui intègre les principes directeurs en matière d'environnement et s'engage à :

- Evaluer la performance de la Fondation en matière de développement durable.
- Intégrer les enjeux de développement durable dans les pratiques professionnelles.
- Prendre en compte systématiquement les enjeux de développement durable dans l'évaluation des projets et dans le choix des investissements.
- Développer des programmes de formation et des actions de sensibilisation aux enjeux et projets de développement durable.
- Intégrer des critères de performance du développement durable dans l'évaluation des résultats.

La Fondation « Maison de Santé Protestante de Bordeaux Bagatelle » adhère au C2DS – Comité de Développement Durable en Santé – dont l'objectif est de sensibiliser les acteurs de la santé aux avantages des bonnes pratiques de développement durable afin de mieux maîtriser l'impact humain, environnemental et économique de leur activité.

Dans ce cadre, promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement est un axe développé par l'IFNB. La dématérialisation est effective au quotidien (cours déposés sur la Plateforme moodle E-Notitia, envoi des documents par mail) De plus au cours de certains enseignements, les étudiants sont sensibilisés à la santé environnementale. Deux formatrices de l'équipe enseignante sont formées à la Santé environnementale et dispensent des cours sur ce domaine.

C'est pourquoi, cette démarche de pratiques respectueuses de l'environnement sera promue auprès des étudiants désireux de partir en mobilité. Nous privilégierons les moyens de transport à moindre empreinte carbone, cette demande sera exposée lors de la présentation du programme Erasmus + aux promotions.

Enfin, sur place, les déplacements avec les transports collectifs ou le vélo seront favorisés.

Civic engagement and active citizenship

Explain how you will promote civic engagement and active citizenship amongst your outgoing and incoming students participating in Erasmus+ activities.

Conformément à l'article 86 du Code de la Santé publique régissant la formation infirmière, les étudiants ont droit de se grouper dans le cadre d'organisations de leurs choix. Ces organisations peuvent avoir un but général, associations d'étudiants, ou particulier, associations sportives et culturelles.

Deux associations existent au sein de l'IFNB :

« Le bureau des étudiants » déclarée à la préfecture qui conduit ses propres projets, entièrement gérée par les étudiants créée en 2009.

L'association Florence Nightingale créée en 1984 par des anciennes élèves de l'Ecole (<http://www.aaeefn.com/bienvenue.php>) qui soutient financièrement les projets de l'Association des étudiants ainsi que les étudiants leur présentant un projet de stage à l'étranger, réalisé au cours de la 3^{ème} année.

Ces deux associations s'engagent à accompagner les étudiants entrants et sortants dans leur mobilité.

Une réunion "section relative à la vie étudiante" est organisée deux fois par an. Les étudiants élus, la direction de l'établissement et des formateurs élus échangent et émettent un avis sur les sujets relatifs à la vie étudiante au sein de l'IFNB (utilisation des locaux, projets extra scolaires, organisation des échanges internationaux). Un compte-rendu est rédigé par une secrétaire et est rendu publique à tous les étudiants et personnels de l'IFNB.

3.2 Mobility activities

Student/staff mobility
Course catalogues (before mobility) (n/a for Topic 1) <i>How will you ensure that all courses taught at your institution (and the languages they are taught in) are described in a publicly available course catalogue in accordance with the EU Recommendation on Automatic Mutual Recognition?</i>
<p>Les enseignements dispensés se font intégralement en langue française. Ils s'appuient sur le référentiel national (arrêté du 31 juillet 2009). Il s'agit d'une référence européenne de l'enseignement supérieur. Ils permettent la comparaison des programmes d'étude, basés sur la charge de travail à réaliser par l'étudiant : entre 25 et 30 heures par crédit. Un semestre équivaut à 30 ECTS. Une formation de niveau licence (3 ans) correspond donc à l'acquisition de 180 ECTS répartis comme ci-dessous pour celle des soins infirmiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 120 crédits pour les enseignements théoriques ; - 60 crédits pour les enseignements cliniques (une semaine de stage équivaut à un crédit) <p>Les étudiants obtiennent après 3 ans d'études le diplôme d'état d'infirmier et une certification européenne avec l'obtention du grade Licence, diplôme de deuxième cycle universitaire sous la tutelle du ministère de la santé et de la prévention et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.</p> <p>Actuellement, l'ingénierie de formation est axée sur le développement des compétences et répond à une demande bien précise encadrée par un référentiel datant du 31 Juillet 2009. Il est ainsi visé l'acquisition des 10 compétences du métier d'infirmier à travers une formation en alternance (institut/stage). En effet, le référentiel de formation prévoit que pour être et devenir un professionnel, l'étudiant doit avoir acquis 10 compétences.</p> <p>Les 10 compétences de la profession d'infirmière sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier ; 2. Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers ; 3. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens ; 4. Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique ; 5. Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs ; 6. Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins ; 7. Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle ; 8. Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques ; 9. Organiser et coordonner des interventions soignantes ; 10. Informer et former des professionnels et des personnes en formation. <p>La formation professionnelle devient une formation universitaire alternant formation théorique comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des unités d'enseignement (UE) constitutives des savoirs infirmiers dits « cœur de métier » (4.1, 4.2..., 3.1, 3.2...), - Des unités d'enseignement contributives dites « universitaires » (2.2, 2.1, 1.3...) - Des unités d'enseignement de méthodologie de travail (6.1, 6.2) - Et des unités d'enseignement d'intégration des savoirs et posture professionnelle par une approche réflexive des situations vécues en stage et des travaux de transposition dans de nouvelles situations (5.1 à 5.7)

A cela s'ajoute la formation dite clinique comprenant : 60 semaines de stages dans les milieux professionnels répartis dans 4 typologies :

- Soins de Courtes Durée (SCD)
- Soins de Longues Durée (SLD)
- Santé Mentale (SM)
- Soins Individuelles et Collectifs, Lieux de Vie (SICLV)

A chaque semestre une Commission d'Attribution des Crédits (CAC) a lieu, elle se déroule en présence de tous les membres de l'équipe pédagogique. Lors de cette commission, les résultats individuels de chaque étudiants sont présentés et expliqués, à chaque validation d'Unité d'Enseignements des ECTS lui sont crédités. Pour valider la formation Clinique (le stage), il faut avoir réalisé au moins 80 % du temps effectif du stage et avoir acquis les compétences en lien avec le niveau attendu, la spécialité du stage et le développement possible des compétences sur le terrain de stage. Cette évaluation est réalisée par le formateur référent de suivi pédagogique en prenant en compte le bilan de mi-stage, le bilan de fin de stage, les appréciations lors de la visite de stage et l'échange avec l'étudiant. Cette évaluation amène à une analyse qui permet de valider ou non le stage. S'il est validé le stage crédite des ECTS qui correspondent à 1 ECTS par semaine de stage (par exemple : 1 stage de 5 semaines = 5 ECTS), ces ECTS ne sont pas fractionnables.

Inter-institutional agreements for study and teaching mobility (before mobility) (n/a for Topic 1)

Describe your institution's approach to concluding and monitoring inter-institutional agreements for study and teaching mobility.

Explain how and by whom the learning agreements for mobile students will be managed.

Une équipe mobilité est déjà en place dans notre institut, elle est composée d'un coordinateur pédagogique et d'un formateur permanent de l'équipe pédagogique. Elle deviendra l'équipe mobilité Erasmus +.

Cette équipe sera en charge de prendre contact avec l'établissement partenaire pour identifier la personne référente, les modalités d'accueil et d'intégration ainsi que les procédures d'évaluations des étudiants. Ces éléments permettront de garantir la qualité du partenariat et d'intégrer cette expérience dans le processus de formation des étudiants.

L'équipe du secrétariat s'occupe de la partie « convention » en lien avec l'équipe mobilité.

Durant la période de mobilité, l'équipe mobilité fera un suivi régulier des étudiants et des équipes qui l'accompagnent par échange de mail et visio. Ces échanges ainsi qu'une évaluation de la participation de chacun permettront d'améliorer l'organisation inter-institutionnelle et l'accompagnement des étudiants futurs.

Support for outgoing students/staff (n/a for Topic 1)

Describe your institution's policy for preparing outgoing students/staff (e.g. language courses, workshops/information on inter-cultural competencies, etc).

Describe mentoring and support arrangements for outgoing students/staff (e.g. peer mentoring; information on accommodation insurance, visa, etc.).

Fort de notre expérience internationale, nous demandons à nos étudiants de rédiger un dossier documenté pour définir leur projet. Il s'agit de guider les étudiants dans leur réflexion concernant :

- la construction du contenu de son projet dans la région ou le pays choisi
- la continuité de la construction de compétences infirmières en vue du Diplôme d'Etat
- sa capacité d'adaptation aux différences culturelles et économiques, mais également à la vie en groupe
- l'élaboration d'un plan de financement du projet

Le projet ainsi rédigé bénéficiera du regard croisé du formateur référent du suivi pédagogique, des référents « mobilité » et de la directrice.

Une fois le projet accepté, nous recevons les étudiants de façon régulière pour les accompagner sur la préparation de la mobilité.

Nous accompagnons également l'étudiant dans la possibilité de mener des actions pour financer son projet (tombola, petit déjeuner).

Une préparation de deux demi-journées est prévue avant la mobilité. Une première où nous les préparons à la différence culturelle pour les aider à envisager une autre culture que la leur. Une deuxième demi-journée est prévue pour travailler plus spécifiquement le rapport aux soins.

L'équipe du secrétariat transmet aux étudiants l'ensemble des documents à prendre en compte pour faciliter leurs démarches administratives.

Une procédure concernant la mobilité des personnels est en cours de rédaction. Chaque formateur pourra formuler son projet lors des entretiens annuels avec la direction. La mobilité des personnels participera à développer la coopération entre notre institut et les établissements d'enseignement supérieur européen. Ces mobilités rendront possible les actions Clé 2.

Support for incoming students/staff (during mobility) (n/a for Topic 1)

Describe mentoring and support arrangements for incoming students/staff (e.g. peer mentoring; social integration within the institution and with its local students and staff; information on accommodation insurance, visa, etc.).

Un dispositif d'encadrement et de soutien pour les étudiants existe dans notre établissement, en effet le suivi pédagogique est au centre de notre formation. Il s'agit d'un accompagnement individuel et collectif au cours de la formation par un même formateur tout au long d'une année.

Sous forme collective il comprend :

- la préparation et l'exploitation de stage en ½ groupe de suivi pédagogique
- des groupes d'analyses de pratiques
- des temps d'échanges en promotion: temps d'information, de régulation, de négociation et parfois de décision entre l'équipe des formateurs et la promotion. Un certain nombre de temps d'échanges sont systématiquement prévus. D'autres peuvent être rajoutés à la demande des formateurs ou des élèves si le besoin s'en fait sentir
- les bilans des modules et de l'année

La présence à ces temps collectifs est obligatoire comme condition de fonctionnement harmonieux des rapports pédagogiques.

Sous forme individuelle, il s'agit d'entretiens en rapport avec le processus de formation :

- entretiens formalisés : un entretien semestriel (2 fois dans l'année)
- entretiens sur demande de l'étudiant et/ou du formateur et /ou de la directrice.

Les formateurs référents de suivi pédagogique se réunissent une fois par semestre pour faire le point sur la situation de chaque étudiant et croiser leurs différents regards pour une analyse la plus fine et objective possible du cheminement des étudiants.

De plus, le tutorat entre pair est mis en place dès l'entrée en formation, tout d'abord accompagné des formateurs pour guider et ensuite entre pairs. Une remédiation thématique est également mise en œuvre en 1ère année pour évaluer le niveau général des étudiants et identifier les étudiants en difficulté. Des séances collectives d'accompagnement à la logique mathématique sont proposées aux étudiants en difficulté 4 fois par an.

Lors de la pré-rentree des 1^{ères} années, des partenaires sociaux (CPAM, assurance, apprentissage) sont présents

Pour le personnel, l'équipe organise des réunions toutes les 3 semaines au cours desquelles sont abordés :

- Les informations générales concernant l'Institut et la Fondation
- Des temps de réflexions pédagogiques autour de thèmes définis par l'équipe : la fonction de référent de stage, les évaluations,

Les réunions d'équipe font l'objet d'un compte rendu enregistré sur le réseau « partage enseignant » et les décisions sont classées par thématiques.

La direction rencontre l'équipe du secrétariat 1 fois tous les deux mois, ce qui permet d'aborder les questions concernant l'organisation, la gestion et d'envisager les outils nécessaires pour assurer la traçabilité de l'ensemble des dossiers gérés.

Chaque membre de l'équipe dispose d'un ordinateur et d'une adresse mail, permettant d'assurer une gestion individuelle des dossiers et une communication en interne et en externe.

Un réseau informatique intranet est partagé par l'ensemble de l'équipe pédagogique et administrative, de même qu'un accès intranet concernant l'ensemble de la Fondation. Chacun peut retrouver et classer les procédures concernant l'ensemble des promotions ainsi que toute la gestion administrative. Un logiciel, Formeis, accessible pour tous, permet de partager et de mettre à jour les listes des étudiants, les planifications des cours, évaluations et stages, la liste des stages, les dossiers pédagogiques des étudiants.

Des tableaux d'affichages existent dans les locaux communs des formateurs (1er étage) pour partager les informations concernant l'organisation (ordre du jour des réunions, colloques et conférences, informations institutionnelles...).

Des tableaux institutionnels réservés à la diffusion d'information à destination du personnel et des étudiants sont installés dans le couloir du rez-de-chaussée.

La directrice de l'IFNB fait partie de l'équipe du pôle Action Sociale et Formation qui se réunit une fois par mois. Elle assure les astreintes de direction pour la fondation.

Full automatic recognition of credits (after mobility)

Describe the measures to ensure the full automatic recognition of credits for learning outcomes during a mobility period abroad/blended mobility in accordance with the [EU Recommendation on Automatic Mutual Recognition](#).

Les études en soins infirmiers à l'IFNB se basent sur le référentiel National des études en soins infirmiers et s'appuient sur le système européen d'ECTS. La validation et l'acquisition des ECTS concerne aussi bien des Unités d'enseignements que des périodes d'apprentissages cliniques (stages). En cas de validation, les ECTS sont attribués par la Commission d'Attribution des Crédits. Le système d'ECTS prévoit que la CAC attribue les crédits obtenus à l'étranger pour les étudiants sortants.

Recognition of staff mobility (after mobility)

Describe your institution's measures to support, promote and recognise staff mobility..

Les mobilités des personnels permettent de développer la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur. Elles sont indispensables pour le bon déroulé des échanges des étudiants.

Afin de soutenir la mobilité du personnel, la direction :

- Informe et encourage les personnels à la mobilité lors des journées pédagogiques annuelles et si besoin lors des réunions d'équipe.
- Reconnaît la mobilité comme temps de travail.
- Permet un aménagement de l'organisation afin de rendre la mobilité possible.
- Propose des formations aux langues étrangères aux personnels intéressés.

De plus, avant toute mobilité sortante, il sera indispensable que l'équipe mobilité Erasmus + puisse aller en amont rencontrer les équipes pédagogiques et visiter les lieux de stage. .

3.3 Cooperation projects

Cooperation activities
<p>Promotion of cooperation projects <i>(n/a for Topic 1)</i></p> <p><i>Describe how your institution will promote the opportunities offered by the Erasmus+ cooperation projects.</i></p> <p><i>Décrivez comment votre établissement va promouvoir les opportunités offertes par les projets de coopération Erasmus+.</i></p>
<p>Erasmus + est un programme qui vise à renforcer la qualité et la dimension européenne de l'enseignement supérieur, en favorisant la mobilité des étudiants et des personnels et en participant au partage des modalités de formation et d'apprentissage. L'obtention de la charte Erasmus + permettra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la participation des étudiants et de personnels à des activités européennes co-construites dans le cadre du programme Erasmus + - l'accueil d'étudiants et de personnels issus d'établissement européen. <p>Ces projets de coopérations seront présentés dans le cadre du projet pédagogique de l'institut et au niveau du site internet de la Fondation Bagatelle. Les procédures de coopérations et leurs évaluations (nombre d'étudiants / de personnels etc.) seront présentées lors de l'Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'institut à laquelle participe les tutelles (région et l'Agence régional de santé) et des membres d'établissement partenaire. Les programmes Erasmus + développés au sein de notre institut seront partagés lors des réunions bi-semestrielles du Comité d'Entente Régional du CEFIEC (comité d'Entente des Formations Infirmières et cadres). L'ensemble de ces échanges participeront à la visibilité des projets de coopérations et à leur impact dans le cadre de la formation.</p>
<p>Support engagement <i>(n/a for Topic 1)</i></p> <p><i>Describe how your institution will support and recognise its staff and students' engagement in Erasmus+ European and international cooperation projects throughout the application and implementation phase.</i></p> <p><i>Décrivez comment votre établissement soutiendra et reconnaîtra l'engagement de son personnel et de ses étudiants dans les projets de coopération européenne et internationale Erasmus+ tout au long de la phase de candidature et de mise en œuvre.</i></p>
<p>La direction générale de la Fondation soutient le projet d'adhésion à la Charte Erasmus +, elle soutiendra ses professionnels dans la mise en place de projet de coopération. L'équipe mobilité poursuit l'accompagnement des étudiants ayant des projets de mobilité à l'étranger (3 étudiants partent au Togo en 2023). Un groupe de travail va être mis en place pour construire la procédure concernant la mobilité du personnel. Les demandes de formation et les projets vont être étudiés lors des entretiens individuels 2023 – 2024 afin d'établir une organisation qui pourra se mettre en place dès l'obtention de la Charte Erasmus +.</p> <p>Les étudiants sont informés lors des Sections relative à la vie Etudiante et lors des bilans de fin d'année du projet d'inscription de l'institut au programme Erasmus +. Dès 2024, les étudiants pourront s'inscrire pour envisager des mobilités européennes avec le soutien de l'équipe mobilité.</p>

4. DECLARATIONS

Commitment to the ECHE Charter	
By submitting this application, the institution: <ul style="list-style-type: none">• acknowledges that it has read and fully understood and that commits to apply/comply with all the principles of the ECHE Charter.• accepts that the implementation of the Charter will be monitored by the Erasmus+ National Agencies and that a violation of the Charter may lead to the withdrawal of the certificate by the European Commission.xx	YES



IFSI/IFAS Florence Nightingale
Fondation Bagatelle
203 Route de Toulouse BP 50048
33401 TALENCE Cedex
Tél. 05 57 12 40 40
e-mail : ifsi.nightingale@mspb.com

ANNEXES

LIST OF ANNEXES

Erasmus+ ECHE Charter (available on [Funding & Tenders Portal Reference Documents](#))

HISTORY OF CHANGES		
VERSION	PUBLICATION DATE	CHANGE
1.0	15.04.2021	Initial version (new MFF).